Image not found or type unknown

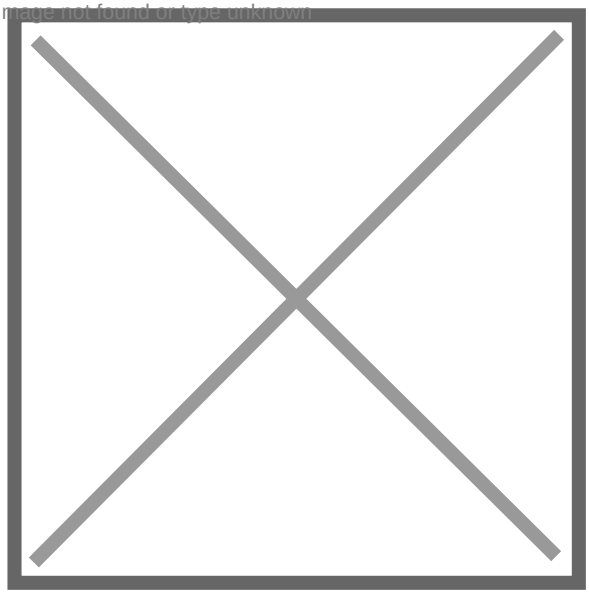

Problêmes divers avec le propriétaire

Par **salmsarah**, le **31/08/2010** à **09:46**

Bonjour,
Je viens vers vous car j'ai plusieurs problême avec mon appartement.
1- Un vieux volets en métal qui se fermait avec une corde rafistolée a lacher, est ce à moi de la réparer ou à la charge du propriétaire

2- Il y a de la moisissure sur le plafond du salon qui prend de plus en plus d'ampleur, je pense que cela viens du fait que la VMC ne fonctionne pas. En effet de la buée se forme dès que je fais la vaisselle (cuisine ouverte sur le salon) ou que je mets du linge à sécher. Que puis je faire contre cela? Qu'est que le propriétaire peut faire contre moi?

3-Il y a depuis peu des sortes de cafards qui sorte de la VMC au niveau de la salle de bain et de la cuisine. Que puis je faire pour que le propriétaire fasse quelques chose? Est concidéré comme de l'insalubrité? (je précise quand même que mon logement est propre et bien enttretenu au cas où il y aurais suspicion)
Merci d'avance pour vos réponses et votre aide.

Cordialement,

Salmsarah

Par **mimi493**, le **31/08/2010** à **10:50**

1) les volets, c'est à la charge du bailleur

2) pour la moisissure, vous devez aérer votre logement et ne pas mettre de ligne à sécher etc. (pas dans le salon, ce n'est pas fait pour).
Si la VMC ne fonctionne pas (en êtes-vous sure ?), il faut mettre en demeure le bailleur de faire le nécessaire (il ne peut pas vous opposer que c'est du ressort de la copro, il doit faire le nécessaire auprès de la copro)

3) idem pour les cafards, vous devez exiger que le bailleur intervienne dans la copro pour une désinctisation (attention, le syndic va mettre le cout dans les charges locatives alors que c'est interdit, sauf pour le produit à mettre dans un éventuel vide-ordure, mais pas la main d'oeuvre)

Par **salmsarah**, le **31/08/2010** à **11:28**

L'appartement est aéré tous les jours et je suis sure que la VMC ne fonctionne pas (même quand je fais un peu de vaisselle les fenêtres sont pleine de buée).

La moisissure, ce qui est étrange c'est qu'elle n'est pas du tout au dessus d'où je fais sécher le linge mais à l'opposé et n'ayant qu'une pièce à vivre je ne peux faire autrement. Le propriétaire m'avait dit qu'il faisait sécher son linge aussi dans le salon et qu'il n'avait jamais eu de problême. Je pense que ce problême n'est pas récent et qu'il a même peint par dessus avant de louer l'appartement.

Merci pour votre aide!

Salmsarah

Par **mimi493**, le **31/08/2010** à **12:50**

Pour le linge : salle de bain

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés